

Mardi 2 avril 2024

Une journée pour (re)découvrir les sensations de course

Proteor, spécialiste français des prothèses et orthèses sur-mesure, organise le mardi 09 avril une journée d'essais encadrés de lames de course pour les personnes amputées tibiales et fémorales, de 09h à 16h au stade US Talence.

Une vingtaine de participants sont attendus pour cette occasion unique de courir ou re-courir grâce à cette lame spéciale. En forme de « L » arrondi inspiré de la patte arrière d'un guépard, la lame de course a la caractéristique de se plier sous le poids du coureur lorsqu'elle touche le sol, lui restituant l'énergie qui l'aide à se propulser. Les patients, dont les prothèses quotidiennes ne permettent pas de courir sans fournir un grand effort, seront accompagnés dans leurs essais par des orthoprothésistes ainsi que par le préparateur sportif en charge du handisport à l'US Talence.

Sur un plan physique, toutes les personnes amputées peuvent s'équiper et courir avec ces lames. Mais l'aspect financier reste un frein pour le plus grand nombre : une lame et une emboîture coûtent environ 7.000 euros pour une prothèse tibiale et 16.000 euros pour une prothèse fémorale. Malgré une annonce des ministres des Sports et des Personnes handicapées d'amélioration à venir de la prise en charge des lames de sport (1), celles-ci ne sont actuellement pas remboursées par la Sécurité sociale car considérées comme un équipement de loisir, la pratique d'activité physique et sportive étant pourtant un droit pour tous depuis la loi handicap n°2005-102 du 11 février 2005 (2).

Si les athlètes peuvent faire appel à du sponsoring ou à des financements comme avec le fonds de dotation d'intérêt général Génération Avant-garde, les milliers de personnes amputées en France n'ont pas accès à de tels financements. La journée représente donc l'occasion pour les participants de (re)découvrir de belles sensations de course.

La journée est organisée en partenariat avec Hopper, développeur français de lames de course, Génération Avant-garde, fonds de dotation d'intérêt général dont la mission est de donner une chance à tous de s'accomplir par le sport, ainsi que le club sportif US Talence.

1- https://www.sports.gouv.fr/pratique-sportive-des-personnes-en-situation-de-handicap-1892#_ftn1

2- <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000809647/>

Infos pratiques : Mardi 09 avril, de 09h à 16h, US Talence
Château de Thouars, 27 Allée des Petits rois 33400 Talence.

Handicap et sport en France : chiffres & infos

- 12 millions de Français sont touchés par un handicap, dont 850.000 vivent avec une mobilité réduite.
- 47% des personnes en situation de handicap pratiquent une activité sportive régulière, contre 60% dans la population générale (1).
- 35.000 licences handisport ont été délivrées en 2023, contre 15,4 millions de licences dans les autres fédérations sportives.
- Selon une enquête (3) menée en 2023 par l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité (ONAPS) et la Fédération nationale des observatoires régionaux de la santé (FNORS), les trois principaux freins à la pratique d'une activité physique et sportive chez les personnes en situation de handicap sont les douleurs et la fatigue (33,9%), le manque d'informations sur les équipements sportifs ou les offres adaptées à leur handicap (24,6%), les lieux de pratique trop éloignés et le coût d'achat de matériel adapté trop élevé (24,1%). Parmi les leviers de la pratique sportive, les trois premiers cités sont le plaisir procuré par l'activité physique et sportive (32,5%), l'évacuation du stress et de l'anxiété (31,9%), la création et l'entretien des liens sociaux (23,9%).
- L'Organisation mondiale de la santé recommande aux adultes porteurs d'un handicap de consacrer 150 à 300 minutes par semaine à une activité d'endurance d'intensité modérée ou de pratiquer au moins 75 à 150 minutes d'activité d'endurance d'intensité soutenue (4).

1. https://injep.fr/tableau_bord/les-chiffres-cles-du-sport-2023-pratiques-sportives-des-francais/

2. <https://guide.handisport.org/catalogues/index.html#page/14-15>

3. <https://france-paralympique.fr/wp-content/uploads/2023/06/2023-06-19-resultats-psh-vf.pdf>

4. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity>

A propos : Entreprise indépendante et familiale, fondée il y a plus de cent ans, PROTEOR est une entreprise française spécialisée dans le développement, la conception et la distribution de dispositifs médicaux et d'appareillage faits sur mesure : prothèses, orthèses, composants orthopédiques et logiciels métiers. L'activité du groupe, leader en France, se structure autour de trois activités principales : les solutions numériques (ORTEN), les composants pour prothèses et orthèses, et un réseau de centres orthopédiques. Véritable « apporteur de solutions », PROTEOR a pour objectif d'apporter de l'autonomie et du bien-être aux patients.

Contact Presse

ALEXANDRA HOUISTE - 06.40.73.99.97
alexandra.houiste@proteor.com

